



0 800 54 37 54 Service & appel gratuits

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr









## Attention,

Les lingettes, même dites « biodégradables », n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et la station d'épuration.

Elles obstruent les canalisations, bloquent les pompes et bouchent une partie du réseau d'assainissement, causant mauvaises odeurs, engorgements, remontée d'eaux usées chez vous ou vos voisins. Si elles atteignent la station d'épuration, elles peuvent provoquer des pannes et entraîner des déversements d'eaux usées non traitées vers la mer.

Les lingettes sont une des premières causes d'incident en assainissement :

- > **chez vous**, elles peuvent vous obliger à faire intervenir un professionnel coûteux,
- > sur les réseaux d'assainissement, l'augmentation des interventions de curage entraîne des coûts supplémentaires qui se répercutent sur la facture d'eau.

Des alternatives existent : gant de toilette, essuitout, et surtout : utilisation de la poubelle marron!

Les réseaux d'assainissement ne doivent recevoir que des eaux usées domestiques. Il est strictement interdit d'y rejeter :



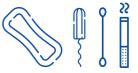
Les huiles de friture

> Dans une bouteille, bac marron



Produits de bricolage (peintures, vernis, colles, solvants, huiles de vidange ...)

> déchèterie



Lingettes, serviettes hygiéniques, tampons et applicateurs, cotons tige, mégots de cigarettes...

> bac marron



